ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
14, 15 ET 16 DÉCEMBRE 2010, GATINEAU (QC) Résolution nº 74/2010

TITRE :	Politiques d'aide sociale
OBJET :	Gouvernements des Premières Nations
PROPOSEUR(E) :	Terrance Nelson, Chef, Première Nation anishninabe de Roseau River, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Frank Brown, nation Dakota de Canupawakpa, Man.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. La population autochtone au Canada atteindra les 1,4 million de personnes d'ici 2017 et l'âge moyen sera de 25 ans alors qu'il sera de 40 ans parmi le reste de la population au Canada;

B. Les jeunes des Premières Nations constituent le segment de la population qui augmente le plus rapidement : le groupe d'âges de 15 à 29 ans devrait augmenter de 37 %. Cela signifie que dans seize ans (2026), plus de 600 000 jeunes Autochtones entreront sur le marché du travail;

C. Les Premières Nations de l'ensemble du Canada connaissent une crise sociale croissante car elles dépendent de plus en plus de l'aide au revenu : 34 % dans les réserves à l'échelle nationale en 2008-2009;

D. L'aide sociale apportée dans les réserves depuis cinq décennies a entraîné (en règle générale) une dépendance qui freine l'entrée des jeunes sur le marché du travail;

E. Le nombre grandissant de bénéficiaires et les taux croissants des prestations établis par les provinces a provoqué une augmentation du budget du Programme d'aide au revenu, qui est passé de 599

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

millions de dollars en 2001-2002 à 764 millions de dollars en 2008-2009 – une augmentation d'environ 28 %;

F. Cette dépendance grandissante a aussi obligé les Premières Nations du Canada à réorienter la plupart de l'investissement tant attendu dans des domaines tels que le capital afin de couvrir le budget croissant d'aide au revenu;

G. L'actuel Programme d'aide au revenu incite à la dépendance et freine notre future population dans sa réussite;

H. Les Premières Nations, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral doivent travailler ensemble en vue de coordonner la transition consistant à passer d'une approche passive basée sur l'aide au revenu et la dépendance à une approche axée sur la formation et l'emploi;

I. Les Premières Nations doivent agir dès maintenant afin de s'assurer que la future génération de jeunes des Premières Nations ne compte pas sur l'aide au revenu pour vivre et « prendre sa retraite à 18 ans »;

J. Les Premières Nations qui entrevoient l'éminence d'une crise doivent agir dès maintenant;

K. Le lancement d'un dialogue sur le changement pour aider les bénéficiaires de l'aide au revenu à se consacrer à la formation et à la recherche d'un emploi permettra aux communautés des Premières Nations du Canada de mieux se positionner pour tirer parti de la croissance économique.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent notre Chef national Shawn Atleo de faire tout son possible pour soutenir et informer les Premières Nations, en particulier les jeunes, au sujet des changements nécessaires à apporter à l'aide au revenu.

2. Autorisent l'Assemblée des Premières Nations à travailler avec les provinces, les territoires et les industries privées et publiques afin d'encourager la participation des Premières Nations à l'économie locale.

3. Reconnaissent à toute Première Nation le droit de prendre des mesures directes pour accroître la participation de leur main-d'œuvre à l'activité économique.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec